

PROFILCULTURE
●●●●●●●● **FORMATION**

Le Guide spécialisé des formations
aux métiers des arts, de la culture et des médias

TARIFS 2019

ProfilCulture propose aux organismes de formation des solutions
de communication optimisées vers une audience ciblée et qualifiée
pour leurs formations initiales ou continues

Design / Médiation culturelle

Management culturel / Arts appliqués

Journalisme / Techniques documentaires

Communication visuelle / Art dramatique

Audiovisuel / Multimédia / Lecture publique

• PROFILCULTURE.COM ET PROFILCULTURE-FORMATION.COM

Les sites leader de l'emploi/formation des secteurs art, culture et des médias

Une exposition stratégique pour vos formations initiales et continues

Une plate-forme emploi / formation qui fédère l'ensemble des filières art, culture et des médias : audiovisuel, multimédia, lecture publique, communication visuelle, art dramatique, management culturel, arts graphiques, journalisme, édition, techniques documentaires, design, médiation culturelle...

Il garantit :

- **Une audience ciblée de visiteurs** en recherche de formations initiales ou professionnelles, de stages ou d'emplois.
- **Un rayonnement immédiat** sur l'ensemble du territoire.
- **Un outil d'information incontournable** : l'annuaire des formations culturelles et la rubrique actualités des formations.
- **Des campagnes de communication efficaces et ciblées** grâce à nos bannières et pavés pour une exposition optimale de vos événements: période d'inscription, nouvelle offre, concours, etc... Ces services modulables, disponibles à la semaine ou à l'année sont accessibles à tous les budgets.

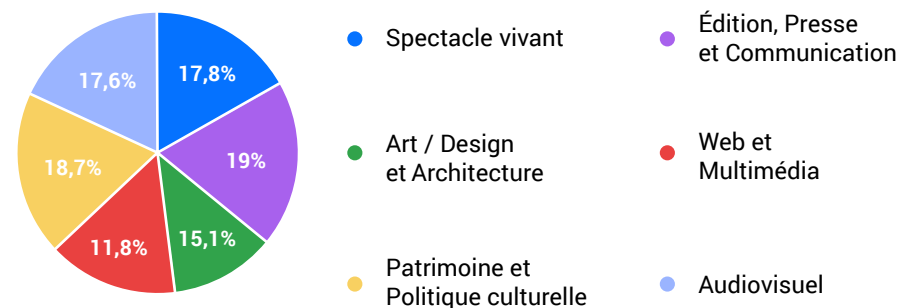
UNE AUDIENCE SPÉCIALISÉE EN PROGRESSION CONSTANTE :

Audience mensuelle 2018 :

- 500 000 visites / mois
- 200 000 visiteurs uniques / mois
- 3 000 000 pages vues / mois
- 10 000 visites rubrique formation / mois

1^{er} site en termes d'audience

Répartition de l'audience par secteur :



• OFFRES ET TARIFS INTERNET

Le guide spécialisé des formations culturelles profilculture-formation.com

- Le guide de référence du secteur culturel avec **plus de 5 400 formations référencées**
- Un référencement simple et gratuit pour les établissements
- Un moteur de recherche garantissant la pertinence des recherches de nos visiteurs
- Des outils de communication performants pour valoriser votre offre de formation (mise en avant dans l'annuaire et espaces de communication)
- Un positionnement favorable tant pour la formation initiale que pour la formation professionnelle

L'audience

- **Audience 2018** : 10 000 visiteurs uniques / mois
- **Profils** : Visiteurs à la recherche active d'une formation dans le secteur culturel, bacheliers et étudiants d'une part et professionnels de l'autre.

La mise en avant garantit pendant un an :

- L'affichage en « Tête de liste » des résultats du moteur de recherche
- L'affichage de votre logo et présentation dans un cartouche à forte visibilité
- L'affichage de vos communiqués dans la rubrique Actualités et dans la cartouche « Dernières actualités des formations » diffusés sur profilculture.com et profilculture-formation.com
- La reprise de vos actualités sur la page Facebook de ProfilCulture-Formation
- La présence en aléatoire de votre établissement et de vos formations dans les cartouches « Focus » diffusés sur profilculture.com et profilculture-formation.com

Services	Tarifs HT
Référencement simple dans l'annuaire	Gratuit
1ère Mise en avant (Etablissement ou Formation) + accès à l'espace Actualités	150 € / an
Mises en avant suivantes	50 € / an

• OFFRES ET TARIFS INTERNET

Les espaces de communication profilculture.com + profilculture-formation.com

Ils offrent une exposition optimale auprès de l'ensemble des visiteurs de profilculture.com et profilculture-formation.com

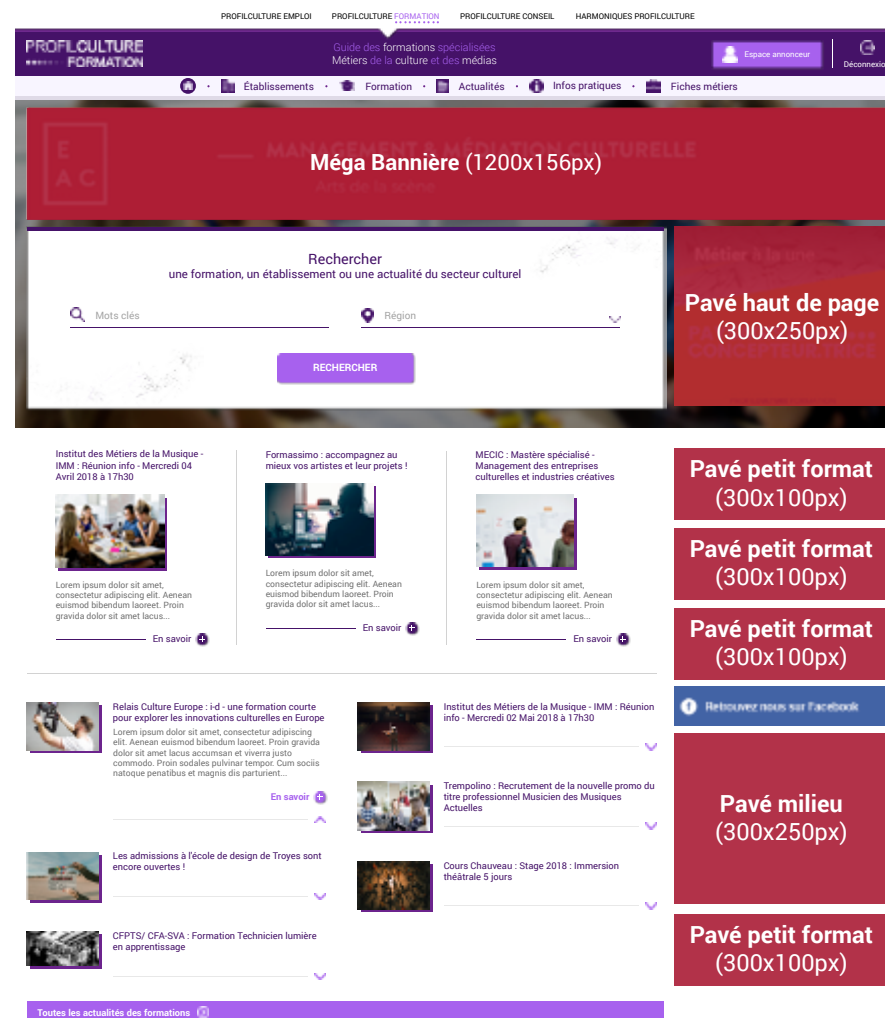
Les espaces de communication (bannières, pavés...) sont affichés sur l'intégralité des rubriques. Vous touchez ainsi la plus grande communauté de professionnels ou futurs professionnels du monde de la culture.

NOTRE AUDIENCE

Audience 2018 : 200 000 visiteurs uniques / mois

- **Passionnés, curieux et professionnels de la culture** : Site de référence et spécialiste du secteur culturel, nous attirons une audience particulièrement qualifiée dans toutes ses composantes : audiovisuel, bibliothèque, cinéma, danse, édition, musique, musée, patrimoine, théâtre...
- **Bacheliers et étudiants** : Les jeunes de moins de 25 ans représentent plus de 30% de notre audience. Ils sont particulièrement présents sur ProfilCulture-Formation et recherchent les établissements de formation initiale pour des formations longues ou des masters de spécialisation.
- **Professionnels** : Qu'ils soient en recherche de mobilité ou en veille, ProfilCulture réunit les professionnels du secteur qui identifient le site comme une ressource pour l'évolution de leur vie professionnelle, en matière d'emploi comme en matière de formation.

Dispositif	Format	Rubrique	Part de voix	Tarifs HT
Méga Bannière	1200 x 156 px	Rotation générale	25% 50%	500€ / semaine 750€ / semaine
Pavé haut de page	300 x 250 px	Rotation générale	25% 50%	420€ / semaine 630€ / semaine
Pavé milieu de page	300 x 250 px	Rotation générale	25% 50%	350€ / semaine 520€ / semaine
Pavé petit format	300 x 100 px	Rotation générale	100%	360€ / semaine



• Conditions générales de vente

1] Toute souscription à un ordre d'insertion, toute acceptation d'un bon de commande ou d'un devis, implique l'acceptation entière et sans réserve des tarifs en vigueur et des conditions de vente et de règlements définies ci-après.

2] Tous les ordres d'insertion et de diffusion internet sont exécutés aux conditions du tarif en vigueur. Les conditions générales figurant sur les ordres émanant des intermédiaires ou des annonceurs n'engagent pas ProfilCulture, sauf si celle-ci les a explicitement acceptées.

3] L'annulation d'un ordre d'insertion ou de diffusion ne pourra être acceptée que si elle intervient au moins deux semaines avant la parution ou la date prévue de diffusion.

4] ProfilCulture se réserve le droit de modifier ses tarifs et leurs conditions d'application à tout moment. En cas d'annulation d'un ordre d'insertion ou de diffusion internet consécutive au refus par l'annonceur de la modification des tarifs ou de leurs conditions d'application, les publications et les diffusions déjà effectuées sont facturées à l'ancien tarif.

5] Les publicités paraissent sous la responsabilité de l'annonceur et de l'intermédiaire éventuel qui garantissent que les textes et les illustrations transmis pour insertion, sont libres de tous droits de reproduction et de représentation à des fins publicitaires. Les annonces publiées ou diffusées sur le site devront être en conformité avec la législation en vigueur (art. L. 122-45 et 311-4 du Code du Travail). L'annonceur, comme l'intermédiaire éventuel, dégage ProfilCulture de toute responsabilité qu'elle pourrait encourir du fait des publicités qu'elle a fait paraître sur ordre, l'indemniser de tous les préjudices qu'elle subirait et la garantira contre toute revendication ou action du fait des tiers à l'occasion de l'insertion ou de la diffusion et fera seul son affaire de tout litige ou contestation à cet égard.

6] Conformément aux usages professionnels, ProfilCulture se réserve le droit, à tout moment, de refuser une insertion ou une diffusion, qui par sa nature, son texte ou sa présentation, paraît contraire à l'esprit de la publication ou du site ou est susceptible de provoquer des protestations de la part des lecteurs, de ses visiteurs ou de tiers, et ce, sans avoir à en donner la raison.

7] Un retard dans une parution ou une diffusion dû à un cas de force majeure, ou le défaut d'une ou plusieurs insertions ou diffusion dans une campagne, ne donne droit pour l'annonceur ou pour l'intermédiaire à aucun dédommagement, et ne peut dispenser du paiement des insertions ou des diffusions effectivement réalisées et justifiées.

8] Toute réclamation concernant l'exécution d'une insertion ou d'une diffusion sur le site devra, sous peine de déchéance, être formulée par écrit dans les 10 jours suivants l'insertion ou la diffusion.

9] ProfilCulture a une obligation de moyen et non de résultat. Elle ne peut être tenue responsable de problèmes de transmission de données, de connexion ou d'indisponibilité du réseau.

10] Quel que soit le donneur d'ordre, l'annonceur, l'agence ou la centrale, l'annonceur est dans tous les cas responsable du paiement de l'ordre, selon les présentes conditions du règlement.

11] Toutes les factures de ProfilCulture feront mention des rabais et remises dont le principe est acquis, et du montant chiffrable au jour de la vente. Dans le cas où l'annonceur a confié l'achat à un mandataire, la facture sera adressée par ProfilCulture à l'annonceur, un double étant simultanément envoyé au mandataire, à condition que ce dernier produise à ProfilCulture un contrat de mandat le liant à l'annonceur pour l'achat de l'espace publicitaire dans le support, au cours de la période concernée, et nous avise dès que l'annonceur met fin à ce contrat.

12] Les règlements s'effectuent au comptant sauf pour les clients réguliers qui en feront la demande. Les traites ou les chèques sont domiciliés ou libellés à l'ordre de ProfilCulture.

13] Toutes taxes existantes et toutes taxes nouvelles resteront à la charge de l'annonceur ou de son mandataire

14] En cas de retard de règlement, ProfilCulture se réserve le droit de suspendre l'exécution des ordres en cours et de facturer des pénalités de retard sur la base du taux directeur semestriel de la Banque Centrale Européenne en vigueur au 1er janvier de l'année de facturation majoré de 10 (dix) points (art L441-6 al 3 du Code de Commerce).

15] Sans préjudice de l'article 15 de convention expresse et sauf report sollicité et accordé par ProfilCulture, le défaut de paiement des fournitures à l'échéance fixée entraînera :

- 1)** la perte de droit sur les rabais, remises et ristournes déterminés dans le tarif général.
- 2)** l'exigibilité immédiates de toutes les sommes facturées et restant dues à ProfilCulture au titre de tous les ordres passés par l'annonceur concerné, quel que soit le mode de règlement prévu.
- 3)** l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire de 40 (quarante) € pour frais de recouvrement en sus des pénalités de retard et des indemnités que la société pourrait réclamer.

16] Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée par écrit dans la semaine suivant la date de la diffusion de l'annonce. De convention expresse entre les parties, il est stipulé qu'en cas de contestation le Tribunal de Commerce de Paris demeure le seul compétent.